



08 Octobre 2025

DÉCLARATION SUR LA MISSION PRÉÉLECTORALE DE WAEON EN CÔTE D'IVOIRE
AVANT L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 25 OCTOBRE 2025

Introduction

Le Réseau des Observateurs Électoraux d'Afrique de l'Ouest (ROASE/WAEON), dans le cadre de son mandat de promotion de l'intégrité électorale et de la gouvernance démocratique en Afrique de l'Ouest, a effectué une mission préélectorale en Côte d'Ivoire du 2 au 7 octobre 2025 en vue de la prochaine élection présidentielle. La mission a été facilitée par la Convention de la Société Civile Ivoirienne (CSCI), le partenaire national du réseau en Côte d'Ivoire. Au cours de la mission, la délégation s'est basée sur plusieurs indicateurs clés en vue d'évaluer l'atmosphère qui prévaut et le niveau de préparation de l'élection, singulièrement au niveau de la Commission Électorale Indépendante (CEI) et des autres parties prenantes impliquées. Les domaines d'intérêt comprennent la sensibilisation à l'éducation citoyenne et l'enrôlement des électeurs, les plans de déploiement le jour du scrutin, la participation et l'inclusion politiques, la sécurité de l'élection, le rôle des organisations de la société civile (OSC), l'engagement des partis politiques, les discours de haine et la désinformation.

L'évaluation préélectorale vise à évaluer l'état de préparation des parties prenantes électorales et à fournir des informations d'alerte précoce et des recommandations réalisables pouvant renforcer la conduite, la transparence et la crédibilité des prochaines élections. La mission a également cherché à contribuer à la promotion d'élections crédibles, inclusives et pacifiques en Côte

d'Ivoire, tout en favorisant la solidarité régionale entre les acteurs pro-démocratie à travers l'Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre de ses activités, la délégation a tenu des consultations avec un large éventail de parties prenantes, notamment des représentants de la CEI, des partis politiques, des organisations de la société civile, des médias et des partenaires au développement. Ces engagements ont fourni des perspectives précieuses sur l'état général de la préparation de l'élection et ont souligné l'engagement collectif des parties prenantes à l'égard d'un processus électoral pacifique et crédible. La mission a également tiré des leçons des récentes expériences électorales dans la sous-région pour renforcer la transparence, la responsabilité et la confiance du public dans le processus électoral ivoirien.

Contexte et historique

L'élection présidentielle de 2025 en Côte d'Ivoire marquera la deuxième élection présidentielle depuis l'introduction de la limite de deux mandats dans la Constitution de 2016. Le 25 octobre 2025, l'élection présidentielle aura lieu dans 11 906 bureaux de vote, dont 11 835 en Côte d'Ivoire et 71 à l'étranger. Au total, cinq (5) candidats ont été autorisés par le Conseil Constitutionnel (CC) à se présenter à l'élection. Parmi les candidats figurent le président sortant Alassane Ouattara, du Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) ; Simone Ehivet Gbagbo du Mouvement des Générations Capables (MGC) ; Jean-Louis Billon, candidat du Congrès démocratique (CODE) ; Ahoua Don Melo, ex vice-président exécutif du Parti des Peuples Africains - Côte d'Ivoire (PPA-CI) ; et Henriette Lagou Adjoua de la coalition Groupement des Partenaires Politiques pour la Paix (GP-Paix).

L'élection présidentielle est régie par la Constitution de la République de Côte d'Ivoire (2016) - *articles 55 à 59* qui prévoient l'élection du Président de la République au suffrage universel direct. Le processus suit un système de majorité

à deux tours, selon lequel un candidat doit obtenir la majorité absolue (plus de 50 %) des voix pour être élu au premier tour. En l'absence d'une telle majorité, un second tour aura lieu entre les deux candidats en tête.

Un candidat qui obtient la majorité absolue sera déclaré vainqueur par le Conseil Constitutionnel. La Commission Électorale Indépendante et le Conseil Constitutionnel supervisent l'ensemble du processus électoral, chacun ayant des rôles distincts. Alors que la CEI organise et supervise les élections, le CC a la responsabilité de déclarer les résultats finaux et officiels, ainsi que le président élu.

Faits saillants des principales observations

- **Climat politique et campagne**

En Côte d'Ivoire, la période officielle de campagne pour l'élection présidentielle est fixée du vendredi 10 au jeudi 23 octobre 2025 à minuit, conformément à l'article 1^{er} du décret n° 2025-649 du 30 juillet 2025. Au moment de la mission, les activités officielles de campagne politique n'avaient pas encore commencé. La mission a noté avec satisfaction que les partis politiques et les candidats semblaient respecter les dispositions de la loi régissant les activités de campagne. Aucune affiche de campagne, aucun panneau d'affichage ni aucun rassemblement public n'ont été observés dans les principales rues et espaces publics visités à Abidjan, ce qui témoigne d'une adhésion générale au cadre juridique régissant la période pré-campagne.

- **Confiance par rapport à la Commission Électorale Indépendante**

La confiance par rapport à la Commission Électorale Indépendante (CEI) reste essentielle à la crédibilité et au déroulement pacifique de l'élection présidentielle de 2025. Au cours de ses consultations, la mission a constaté des niveaux de confiance variables par rapport à la CEI parmi les acteurs politiques. Alors que certains ont exprimé leur confiance dans la capacité de la Commission à

organiser des élections crédibles, d'autres ont exprimé des préoccupations quant à son impartialité.

Ces réserves étaient en grande partie liées à la disqualification de certains candidats de l'opposition sur la base d'exigences légales en matière de parrainage citoyen et de critères d'éligibilité, ainsi qu'à des questions entourant le processus d'inscription sur la liste électorale et le report de la révision de celle-ci.

Malgré ces préoccupations, la mission reconnaît les efforts déployés par la CEI pour améliorer la transparence et la confiance des parties prenantes. La CEI a maintenu un dialogue régulier avec les partis politiques, la société civile et les partenaires techniques et financiers, tout en réaffirmant son engagement envers le cadre juridique et constitutionnel régissant ses opérations.

La mission encourage la CEI à continuer d'impliquer toutes les parties prenantes par le biais d'un dialogue inclusif, d'une communication opportune et de mesures appropriées visant à renforcer la confiance du public et à renforcer l'intégrité du processus électoral.

- **Sécurité et violence électorales**

La sécurité reste une considération centrale à l'approche de l'élection présidentielle de 2025 en Côte d'Ivoire. La mission a pris note des assurances données par les autorités étatiques quant à leur engagement à maintenir la paix et la stabilité avant, pendant et après les élections. D'après les informations reçues, environ 44 000 agents de sécurité devraient être déployés dans tout le pays pour protéger les citoyens et assurer un environnement électoral pacifique.

La mission a observé une collaboration louable entre les acteurs étatiques et non étatiques dans la promotion de la paix et la prévention de la violence électorale. Diverses initiatives ont été mises en œuvre, notamment le renforcement des capacités des représentants des partis politiques, des professionnels des médias

et des influenceurs des médias sociaux en matière de communication sensible aux conflits et de conduite responsable pendant la période électorale. Les organisations de la société civile travaillent également en étroite collaboration avec la CEI et les services de sécurité pour identifier les points chauds potentiels et élaborer des stratégies d'atténuation visant à prévenir la violence et à renforcer la confiance entre les communautés.

La mission a également noté que les parties prenantes avaient des perceptions divergentes quant à la présence visible des forces de défense et de sécurité dans les grandes villes. Bien que le gouvernement ivoirien considère qu'il s'agit d'une mesure préventive visant à garantir la sécurité publique, certains acteurs de l'opposition et représentants de la société civile ont exprimé des inquiétudes quant au fait qu'une telle visibilité pourrait être perçue comme de l'intimidation. En outre, des informations ont fait état d'une frustration manifeste et croissante chez certains jeunes issus des zones considérées comme des bastions de l'opposition, en particulier en ce qui concerne la disqualification de certains candidats et les questions non résolues concernant la révision de la liste électorale. La mission souligne l'importance d'un dialogue continu, d'un déploiement équilibré de la sécurité et d'un engagement proactif avec toutes les parties prenantes pour garantir le maintien de la paix et de la stabilité tout au long du processus électoral.

- **Participation citoyenne et participation électorale**

À l'approche de l'élection présidentielle, les institutions de l'État, notamment la CEI et l'Autorité Nationale de la Presse (ANP), ont pris des initiatives pour impliquer les citoyens et les sensibiliser sur leurs droits et responsabilités civiques dans les processus électoraux. Malgré ces efforts, les consultations de la mission avec les parties prenantes locales ont révélé des inquiétudes quant à l'apathie croissante des électeurs, ce qui pourrait affecter la participation le jour du scrutin.

Les intervenants ont attribué ce sentiment en grande partie à la disqualification de certains candidats de l'opposition de premier plan, dont les partisans, en particulier les jeunes, représentent une partie importante de l'électorat. En conséquence, un sentiment de désengagement politique et une baisse d'enthousiasme ont été observés chez certains groupes de citoyens.

- **Médias et espace civique**

Un environnement médiatique ouvert et pluraliste, associé à une société civile active, est essentiel pour favoriser la transparence et une participation éclairée aux processus électoraux.

Toutefois, la mission a noté que certains médias et acteurs de la société civile semblaient prudents lorsqu'ils exprimaient des points de vue sur le processus électoral. Certains participants ont indiqué que les institutions de l'État ont, parfois, exercé un contrôle étendu sur l'espace civique et le discours public, invoquant la nécessité de préserver la paix et la stabilité nationale. Bien que ces mesures visent à prévenir les tensions et la désinformation, elles peuvent également contribuer à l'autocensure et limiter le dialogue ouvert sur la gouvernance et les questions électorales. La mission souligne l'importance de préserver la liberté d'expression et d'association conformément aux lois nationales et aux normes démocratiques internationales, car celles-ci restent essentielles pour promouvoir la transparence, la responsabilité et la participation des citoyens au processus démocratique.

- **Désinformation et discours de haine**

Les échanges de la mission avec les parties prenantes ont révélé une préoccupation croissante concernant l'utilisation abusive des plateformes numériques par certains individus et groupes pour déformer l'information concernant le processus électoral et remettre en question la crédibilité des institutions de l'État.

En réponse, l'Autorité Nationale de la Presse, dans le cadre de son initiative Masterclass, a entrepris des efforts pour renforcer les capacités des leaders politiques, des journalistes et des professionnels des médias sur le reportage citoyen, la vérification des faits et la communication éthique. De même, les campagnes de sensibilisation du public menées par le gouvernement ont cherché à contrer la désinformation et à promouvoir un discours public précis et constructif. La mission souligne l'importance de ces initiatives et encourage une collaboration soutenue entre les institutions de l'État, la société civile et les acteurs des médias afin d'atténuer la propagation de la désinformation et des discours de haine, qui restent des déclencheurs potentiels de tensions électorales.

- **Recommandations**

Sur la base de ces observations et de l'engagement des parties prenantes au cours de la mission préélectorale, le Réseau propose les recommandations suivantes pour renforcer la crédibilité, la transparence et le déroulement pacifique de la prochaine élection présidentielle en Côte d'Ivoire.

1. **Éducation et participation des électeurs** : La CEI, en collaboration avec l'ANP et les organisations de la société civile, devrait intensifier les efforts d'éducation et de sensibilisation des électeurs, en ciblant particulièrement les jeunes, les femmes et les communautés vivant dans les zones rurales. Cela permettra de mieux faire comprendre le processus électoral aux citoyens et d'améliorer la participation citoyenne.
2. **Transparence et participation du public** : La CEI est encouragée à tenir régulièrement des séances d'information publiques et des consultations avec les parties prenantes sur la conduite du processus électoral, y compris les questions liées à la liste électorale. De tels engagements amélioreront la transparence, la responsabilisation et la confiance du public par rapport à la capacité de la Commission à organiser des élections crédibles.
3. **Dialogue politique et renforcement de la confiance** : Nous encourageons la CEI à engager les partis politiques sur les questions électorales clés, en

particulier celles de nature délicate, afin de promouvoir l'inclusion et d'atténuer les perceptions de partialité. Un dialogue soutenu entre tous les acteurs politiques reste essentiel pour favoriser la confiance et la stabilité.

4. **Sécurité des élections** : Nous encourageons l'État à maintenir des lignes de communication ouvertes avec les leaders des partis politiques et les autres parties prenantes afin de s'assurer que les dispositions de sécurité pour des élections inclusives, transparentes et respectueuses des droits de la personne sont prises. Cela contribuera à apaiser les craintes d'intimidation et à renforcer la confiance des citoyens dans la sécurité de l'environnement électoral.
5. **Liberté des médias et espace civique** : Le gouvernement, en partenariat avec des institutions publiques indépendantes telles que l'ANP, devrait prendre des mesures concrètes pour protéger la liberté de la presse et promouvoir un environnement propice à la liberté d'expression. Le renforcement de l'espace civique contribuera à une participation citoyenne éclairée et renforcera la gouvernance démocratique.

Conclusion

L'élection présidentielle de 2025 se déroule dans un environnement politique et sécuritaire globalement stable, reflétant les progrès continus de la Côte d'Ivoire dans la consolidation de la paix et de la gouvernance démocratique depuis la période d'après-crise. Néanmoins, le paysage politique reste caractérisé par une certaine polarisation et une méfiance résiduelle de la part de certains acteurs politiques, enracinée dans les expériences électorales passées du pays. La période qui a précédé les élections a également été marquée par des efforts continus de renforcement institutionnel visant à favoriser l'inclusion et la confiance du public dans le processus électoral. Bien que la situation en matière de sécurité, dans l'ensemble du pays, reste généralement calme, le risque de tensions localisées et la propagation de la désinformation soulignent l'importance des

mesures préventives et de l'engagement continu des parties prenantes. Dans l'ensemble, la prochaine élection offre à la Côte d'Ivoire une occasion importante de renforcer la stabilité démocratique, d'approfondir la crédibilité institutionnelle et de consolider davantage la paix et la cohésion nationale.

La mission d'évaluation préélectorale salue les efforts déployés par les autorités ivoiriennes, les institutions électorales, les partis politiques et la société civile dans la préparation des prochaines élections présidentielles. La mission encourage toutes les parties prenantes à continuer de s'engager de manière constructive et à défendre les principes de transparence, d'inclusion et de non-violence tout au long du processus électoral. Il sera essentiel d'assurer une large participation et une confiance mutuelle pour consolider les acquis démocratiques et maintenir le rôle de la Côte d'Ivoire en tant que pilier de la stabilité au sein de la sous-région ouest-africaine.

À propos de WAEON

Le Réseau des observateurs électoraux d'Afrique de l'Ouest (WAEON) est un réseau régional d'organisations indépendantes et non partisans de la société civile engagées à promouvoir l'intégrité électorale et la gouvernance démocratique à travers l'Afrique de l'Ouest. Créé en 2010 sous les auspices du Centre ghanéen pour le développement démocratique (CDD-Ghana), WAEON sert de plate-forme collaborative qui favorise le partage d'expériences, l'apprentissage par les pairs et le soutien mutuel entre les organisations citoyennes d'observation des élections dans la sous-région.

Avec son secrétariat basé à Accra, au Ghana, WAEON fonctionne comme un organisme indépendant, non gouvernemental, non religieux et non partisan guidé par les principes de transparence, d'inclusion et d'impartialité dans les processus électoraux. Les membres du Réseau sont composés de groupes

d'observateurs citoyens crédibles à travers l'Afrique de l'Ouest, unis par un engagement commun à renforcer les institutions et les pratiques démocratiques dans la région.

Depuis sa création, WAEON est restée déterminée à promouvoir des élections libres, équitables, transparentes et pacifiques en renforçant les capacités techniques de ses membres, en soutenant le plaidoyer en faveur de la réforme électorale et en promouvant l'adhésion à la Déclaration de principes mondiaux pour l'observation et la surveillance non partisans des élections par les organisations citoyennes. Le Réseau continue de servir de voix régionale crédible dans la promotion des normes démocratiques, la sauvegarde de l'intégrité électorale et la promotion de la collaboration entre les acteurs pro-démocratie en Afrique de l'Ouest.

Membres de la délégation

Nom	Organisation
Madame Oumy Cantome Sarr EP Goumbala	Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme (RADDHO), Vice-Président de WAEON et Chef de la Délégation, Sénégal
Joseph Oti Frimpong	Coordinateur de projet, WAEON, et chargé de programmes, Centre Ghanéen pour le développement démocratique (CDD-Ghana)
M. BADAMELI TASSE ABALO MAZA BALO	Vice-président Concertation Nationale de la Société Civile (CNSC TOGO)
Mme Ndey Sireng BAKURIN	Directeur exécutif, L'Association des ONG de Gambie (TANGO)
M. CHEJUAH R. CHEA	Directeur exécutif par intérim, Institut de recherche et de développement démocratique

	(IRED), Libéria
M. Abel Yves BASSA	National Coordinator, Cadre d'Appui aux Processus Electoraux (CAPE), Benin
M. Peter Annor Mensah	Centre du Ghana pour le développement démocratique, Ghana
M. Frederick Adu-Gyamfi	Directeur des programmes et des opérations, Centre du Ghana pour le développement démocratique, Ghana
Mme Vera Addo	Centre du Ghana pour le développement démocratique, Ghana

Signed: 08 Octobre 2025

In: Abidjan, Ivory Coast

Madam Oumy Cantome Sarr EP Goumbala

Vice Chairperson

West Africa Election Observers Network (WAEON)